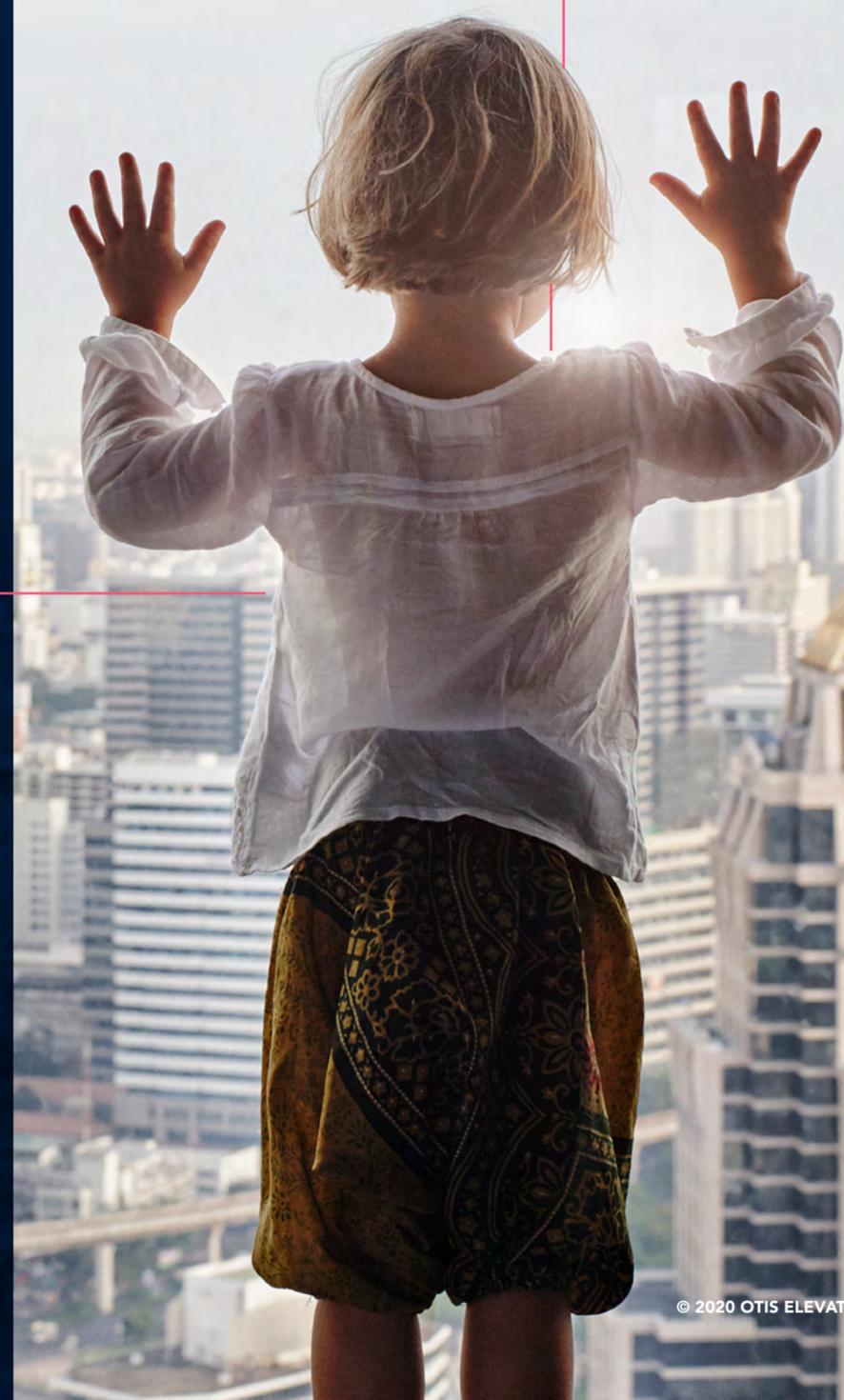


Les Absolus Otis



OTIS
Made to move you

Le contenu de ce guide

INTRODUCTION

VIVRE NOS ABSOLUS 03

Les fondements de notre excellence	04
Vous faites toute la différence	07
Vous cherchez votre chemin ? Voici votre boussole	09
Voici notre check-list pratique pour prendre les bonnes décisions éthiques	10

PERSONNEL, LIEU DE TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT 11

La sécurité avant tout	11
La qualité est le fondement de tout ce que nous entreprenons	13
L'égalité des chances devant la diversité	14
l'union fait la force : favoriser un lieu de travail respectueux	15
Protéger notre environnement	17
Protéger les droits de l'homme	19
Contribuer aux communautés	20

CLIENTS, FOURNISSEURS ET MARCHÉ 21

Des activités commerciales à l'échelle de la planète	22
Une concurrence féroce mais loyale	23
Corruption et sélection judicieuse des partenaires commerciaux	25
Conflits d'intérêts	27
Comprendre les politiques publiques et l'activité politique	29

BIENS, PROPRIÉTÉ ET RÉPUTATION 31

Protection et respect de la propriété intellectuelle (PI)	31
Le délit d'initié et comment l'éviter	33
Tenir des registres exacts	34
Collecter et conserver les informations personnelles avec le plus grand soin	35
Les réseaux sociaux : opportunités et dangers	37

VOS RESSOURCES 39

Information et soutien	41
Petits caractères et renonciation	43

Introduction

VOUS ÊTES OTIS

Chers collègues d'Otis,

Nous travaillons dans un environnement commercial en évolution rapide, où des décisions se prennent rapidement et fréquemment. Certaines décisions sont plus difficiles que d'autres, et certaines présentent de véritables dilemmes éthiques. Dans tous les cas, nous devons tous faire ce qui est juste : protéger la santé et la sécurité des personnes, mener nos affaires avec intégrité et respecter nos engagements.

Chez Otis, la manière dont nous travaillons et faisons des affaires se résume à notre engagement inébranlable envers nos **Trois Absolus : Sécurité, Éthique, Qualité**. Ces valeurs fondamentales définissent des normes de conduite et des principes éthiques qui guident chacun d'entre nous dans nos décisions quotidiennes, quels que soient nos frontières géographiques, nos titres, nos fonctions ou nos cultures.

Rien n'est plus sacré que nos Absolus. C'est pourquoi nos dirigeants les incarnent et chacun de nos employés les accepte : c'est ce qui vous donne la fierté de porter le logo d'Otis.

En tant que membre de l'équipe Otis, il est de votre responsabilité de vous exprimer si vous avez des questions et de prendre des mesures si vous soupçonnez un acte répréhensible. Vous ne serez jamais inquiétés pour avoir pris la parole dans le but de protéger nos Absolus, je peux vous l'assurer.

Lorsque nous appliquons ces principes dans notre travail quotidien, nous créons un environnement qui nous permet de poursuivre notre vision : donner aux gens la liberté d'entrer en contact et de s'épanouir dans un monde plus grand, plus rapide et plus intelligent.

Judy Marks
Présidente et CEO d'Otis

Vivre nos absolus



LES FONDEMENTS DE NOTRE EXCELLENCE

Bienvenue à vous ! Si notre culture est le reflet de ce que nous sommes, alors nos Trois Absolus définissent notre manière de penser, de prendre des décisions et d'agir au quotidien.

Nous offrons aux individus la liberté d'entrer en contact et de prospérer au sein d'un monde plus grand, plus rapide et plus intelligent.

La sécurité, l'éthique et la qualité sont au cœur de nos préoccupations et de nos actions. C'est l'ADN de la famille Otis. C'est ce qui nous pousse vers de nouveaux sommets, tout comme le monde qui nous entoure. Ces Trois Absolus sont essentiels pour relever nos défis, communiquer clairement et garder en permanence une longueur d'avance. Car si nous sommes une multitude de voix, nous partageons tous la même volonté de donner le meilleur de nous-mêmes. **C'est tout simplement ce que nous sommes.**

Pour tous, partout, tous les jours



Sécurité

Nous sommes peut-être déterminés à créer un monde plus vaste, plus rapide et plus intelligent, mais jamais nous ne prenons de raccourcis pour y parvenir. C'est pourquoi la sécurité est au cœur de tout ce que nous entreprenons. Ainsi, qu'il s'agisse de nos collaborateurs qui construisent, qui installent ou qui entretiennent notre technologie, ou du public qui en bénéficie, nous devons toujours donner la priorité à la sécurité.

« **Tout repose sur la sécurité des personnes transportées.** »

Éthique

Notre réputation n'a pas de prix. Du client à l'actionnaire en passant par les employés et les passagers, des millions de personnes nous font confiance, car elles attendent et savent que nous menons nos affaires de manière loyale et éthique, c'est-à-dire de manière éthique, légale et honnête. Tout ce que nous entreprenons et ce que nous réalisons repose sur cet esprit d'intégrité.

« **Faire des affaires de manière loyale et éthique, c'est ce que nous sommes.** »

Qualité

Pour nous, Otis doit être à la première place. Un point c'est tout. Et nous avons tous un rôle à jouer. Autrement dit, nous sommes les garants d'une qualité exceptionnelle, qu'il s'agisse de nos activités d'ingénierie, de fabrication, d'installation et de services, mais aussi de nos activités commerciales, marketing ou de reporting financier. Cela suppose un travail collectif, fondé sur le même engagement et la même attention dans toute l'organisation.

« **Nous fournissons un résultat de qualité sur l'ensemble de nos activités.** »

VOUS FAITES TOUTE LA DIFFÉRENCE

Rester fidèle à nos valeurs essentielles demande du courage. Mais s'exprimer en cas d'anomalie ou de dysfonctionnement est tout simplement notre façon de travailler.

Tout le monde chez Otis a son mot à dire et est encouragé à se faire entendre. Écoutez-vous les uns les autres et partagez vos opinions. *Respectons-nous les Trois Absolus ? Sommes-nous en train de passer à côté d'opportunités ? Est-ce vraiment la bonne chose à faire ?*

Poser une question ou exprimer une préoccupation peut sembler évident, mais ce n'est pas toujours aussi simple. C'est pourquoi les bons interlocuteurs sont nombreux chez Otis. Vos superviseurs, vos collègues des RH et du service juridique, vos responsables Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer) sont tous là pour vous aider.

En cas de doute, contactez-les. Si vous nous faites part d'une préoccupation, nous l'examinerons minutieusement et équitablement.

Nous disposons d'un processus solide nous permettant de comprendre ce qui s'est passé, et pourquoi. Au besoin, nous rectifions la situation (ce qui exige parfois des mesures disciplinaires) pour éviter qu'elle ne se reproduise.

CELA EST LA RESPONSABILITÉ DE TOUS :

- ◆ **Donnez un coup de main et donnez l'exemple – à tout moment.**
- ◆ **Connaissez les Absolus Otis et mettez-les en pratique.**
- ◆ **Dépassez toujours vos limites.**

SI VOUS ÊTES UN SUPERVISEUR OU UN GESTIONNAIRE, ASSUREZ-VOUS DE :

- ◆ **Créer un lieu de travail favorable, inspirant et productif.**
- ◆ **Encourager tout le monde à exprimer ses idées, ses pistes d'amélioration et ses préoccupations.**
- ◆ **Répondre rapidement et respectueusement à toutes les remontées d'information.**



Vous voulez en savoir plus ? Consultez notre [politique de non-représailles](#).

VOUS CHERCHEZ VOTRE CHEMIN ? VOICI VOTRE BOUSSOLE

Considérez ce guide comme votre plan pour faire d'Otis un lieu sûr et éthique où vous pourrez délivrer un travail de la plus haute qualité. Il s'agit d'un document vivant aux principes directeurs clairs, destiné à être *intégré aux opérations*.

Rappelez-vous que nous avons tous le pouvoir et la responsabilité de créer un lieu de travail, des produits et une entreprise qui reflètent le meilleur de nous-mêmes, même lorsque nous sommes confrontés à des situations difficiles.

Vous trouverez ici les principales responsabilités que nous assumons en tant qu'équipe, ainsi que les ressources à votre disposition en cas d'inquiétude ou de décisions difficiles à prendre. Lorsque cela s'avère utile, nous vous proposons également des documents de référence sur nos politiques et des exemples de situations similaires.

NOTRE CHECK-LIST PRATIQUE POUR PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS ÉTHIQUES

Elisha Otis a fondé notre entreprise sur des valeurs d'intégrité, et c'est une passion commune à tous ceux qui ont porté notre logo depuis la pose des premiers freins d'ascenseur en 1853. Mais diriger avec intégrité demande de l'attention. Ainsi, chaque fois que vous êtes confronté à un dilemme éthique, vous devez toujours vous poser deux questions fondamentales avant d'agir :

1 : Puis-je... ?

*Est-ce légal ? Conforme ?
En accord avec la législation
et les politiques d'Otis ?*

2 : Devrais-je ...?

*Ce que vous vous apprêtez
à faire correspond-il à nos Trois
Absolus et à notre réputation ?
(Imaginez que cela devienne
viral sur Internet) ?*

Si votre réponse est « non », ou même si vous n'êtes pas sûr(e) à 100 % de vos réponses à ces autocontrôles, prenez un moment pour réfléchir :

- **Quels sont vos devoirs envers toutes les personnes concernées par cette décision ?**
- **Que se passera-t-il si vous prenez cette décision ?**
- **Existe-t-il des alternatives ? Si oui, lesquelles ?**

Poser des questions **quand on n'est pas sûr est tout à fait normal**. À vrai dire, vous devriez, Cela fait partie de votre travail. Parlez-en à votre superviseur, à vos collègues des RH ou du service juridique ou à votre responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer) – ils sont là pour ça !



Pour en savoir plus, consultez notre [ensemble de procédures internes](#), notamment [comptables](#).

Les personnes, le lieu de travail et l'environnement

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Otis déplace en toute sécurité l'équivalent de la population totale de la planète... tous les trois jours. Pensez aux millions de collègues, de clients, de fournisseurs et de passagers qui *confient leur vie à Otis*.

Pourquoi ? Parce que pour nous, la sécurité prime toujours sur le calendrier et les coûts, et nous ne nous excuserons jamais de cela. Nous en sommes très fiers, et c'est la raison pour laquelle nous accordons toujours la priorité à la sécurité.

Que ce soit au rez-de-chaussée ou au 75e étage, toute personne qui entre dans nos bureaux et dans nos ascenseurs, sur nos chantiers et sur nos escaliers mécaniques, doit se sentir en parfaite confiance et en sécurité, en toutes circonstances.

Nous appelons nos principes fondamentaux de sécurité au travail les **Règles Cardinales**. Elles sont intégrées dans tout ce que nous entreprenons, de la protection contre les chutes dans la gaine au contrôle des mouvements de l'ascenseur pendant le service, en passant par les procédures de sécurité électrique sur le chantier.

Pourquoi « Cardinales » ? Parce qu'elles ne doivent jamais être enfreintes : nous voulons que les travailleurs et les professionnels de terrain d'Otis rentrent chez eux en toute sécurité à la fin de leur journée. Votre sécurité et celle de tous ceux qui interagissent avec Otis est notre priorité.

i Pour en savoir plus sur la sécurité, consultez nos programmes *Environnement, Santé et Sécurité, Produits et Sécurité, accidents mortels et ayant occasionné des blessures graves/Enquête sur les déclarations d'incidents, Politiques en matière d'abus de substances, de drogues et d'alcool.*

Le respect des règles de sécurité se résume à quelques choix essentiels que vous faites au quotidien :

- ◆ **Respectez toutes les lois, les normes et les directives de sécurité qui régissent votre travail.**
- ◆ **Repérez et contrôlez les risques, signalez les problèmes et les quasi-accidents afin que tout puisse être corrigé.**
- ◆ **Veillez à ce que votre lieu de travail soit bien rangé (à l'intérieur comme à l'extérieur) et exempt de dangers et de risques de blessures.**
- ◆ **Sachez donner et recevoir des commentaires sur les mesures à prendre pour améliorer notre sécurité commune.**
- ◆ **Respectez nos procédures de sécurité et d'urgence pour tout protéger, aussi bien les personnes que les objets.**
- ◆ **Respectez les restrictions en matière d'alcool et de drogues sur le lieu de travail.**

Si vous n'êtes pas en mesure de suivre les Règles Cardinales, arrêtez sur-le-champ et contactez votre supérieur hiérarchique. La sécurité passe avant tout ! Vous ne serez jamais inquiété(e) pour avoir fait passer la sécurité avant tout le reste.



Q : Comment notre politique de tolérance zéro en matière de drogues affecte-t-elle ma consommation de médicaments sur ordonnance ?

R : Si vous prenez des médicaments sur ordonnance qui sont susceptibles de perturber vos performances professionnelles, vous devez le signaler à votre supérieur hiérarchique ou

au service des ressources humaines. Dans certains cas, les médicaments sur ordonnance peuvent altérer le jugement ou la conscience d'une manière qui aboutit à des conditions de travail dangereuses. En abordant le sujet, vous pouvez être sûr(e) d'être correctement évalué(e) et observé(e), dans l'intérêt et la sécurité de tous.

i Vous craignez pour votre sécurité ou celle des autres ? Contactez un superviseur, le département Sécurité, les ressources humaines ou le département juridique, un responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer) ou la ligne d'assistance Otis.

LA QUALITÉ EST LE FONDEMENT DE TOUT CE QUE NOUS ENTREPRENONS

Notre travail commun chez Otis a un effet réel, significatif et mesurable sur la vie des gens. De jour comme de nuit, aux quatre coins du monde, nos passagers et nos clients font confiance à notre engagement indéfectible envers la qualité pour les transporter en toute sécurité.

Mais fabriquer, installer et entretenir les meilleurs ascenseurs et escaliers mécaniques du monde ne représente qu'une facette de notre passion pour la qualité. Cette promesse profondément ancrée est perceptible dans toute la société Otis – nous nous efforçons tous de tenir nos engagements quotidiens de manière irréprochable.

« Chaque individu est responsable de la qualité. »

AFIN D'ÊTRE LE FOURNISSEUR LE PLUS FIABLE DES SECTEURS QUE NOUS COUVRONS :

- ◆ **Nous assumons l'entière responsabilité de la qualité du travail et du service que nous fournissons.**
- ◆ **Nous agissons avec passion pour éliminer les problèmes de qualité à la source.**
- ◆ **Nous réagissons rapidement pour résoudre tout type de problème et satisfaire nos clients.**
- ◆ **Nous ne sacrifions jamais la qualité, en aucune circonstance.**



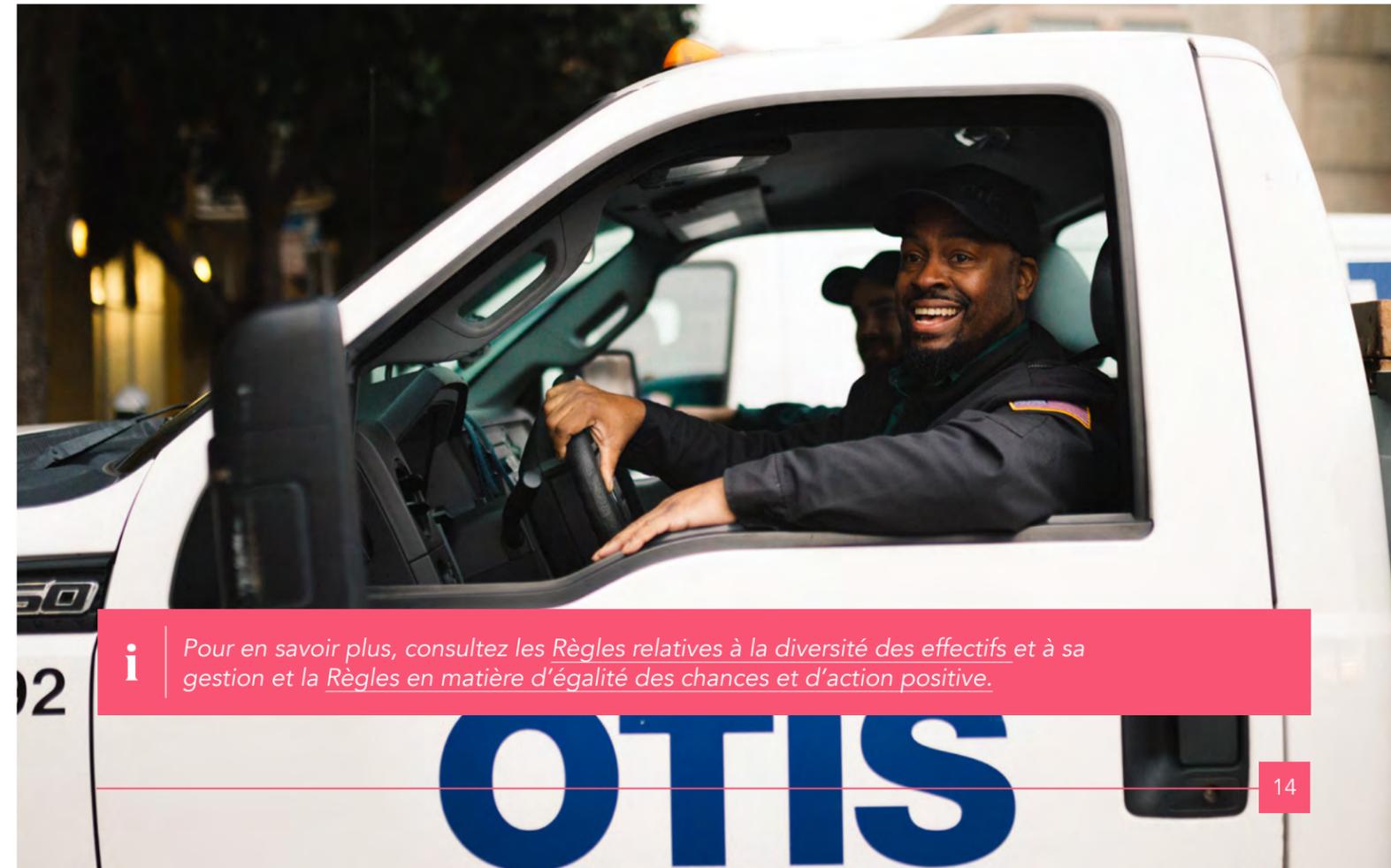
Pour en savoir plus, consultez notre politique en matière de [qualité](#).

L'ÉGALITÉ DES CHANCES DEVANT LA DIVERSITÉ

Plus nous réfléchissons librement, mieux nous sommes à même de résoudre les problèmes. C'est pourquoi nous nous appuyons sur un maximum de points de vue différents pour faire avancer le monde. La famille Otis compte plus de 68 500 voix distinctes, et chacune d'entre elles est écoutée.

Nous ne pratiquons aucune discrimination, qu'elle soit fondée sur l'origine ethnique, la religion, la nationalité, le sexe, l'âge, le handicap, le statut d'ancien combattant, l'état civil, la citoyenneté, la croyance, l'orientation sexuelle ou tout autre préjugé. Pourquoi ? Parce que c'est la bonne manière de mener les affaires... et c'est la bonne chose à faire.

Nous veillons également à ce que toutes nos embauches et nos promotions reposent de manière équitable sur les compétences et les performances. En notre qualité de champions de la diversité et de l'inclusion, nous adaptons les conditions de travail des employés ou des candidats handicapés et nous respectons toutes les lois applicables en matière de travail et d'emploi.



Pour en savoir plus, consultez les [Règles relatives à la diversité des effectifs](#) et à sa gestion et la [Règles en matière d'égalité des chances et d'action positive](#).

L'UNION FAIT LA FORCE : FAVORISER UN LIEU DE TRAVAIL RESPECTUEUX

Comment créer un lieu de travail agréable ? Qu'est-ce que « l'ambiance Otis » ? Depuis plus de 165 ans, nous sommes les pionniers d'un environnement sûr, éthique (revoilà les Absolus !) et de confiance où chacun peut exprimer librement ses pensées et ses idées, poser des questions et faire des suggestions utiles. Un endroit où nous pouvons tous donner le meilleur de nous-mêmes.

« Toutes les implantations Otis dans le monde partagent ce sentiment de familiarité. C'est l'effet Otis. »

La clé ? **Le respect.** Et c'est là que vous entrez en jeu. En vous attaquant aux situations qui excluent ou manquent de respect aux personnes, vous concrétisez nos Absolus et vous appliquez la loi de plusieurs manières :

- ◆ **En favorisant la confiance et le respect mutuel, et en agissant de manière à ce que personne ne se sente jamais menacé ou intimidé.**
- ◆ **En décourageant de manière proactive tout comportement intimidant et en s'opposant à l'intimidation et au harcèlement.**
- ◆ **En signalant toute forme d'incivilité et de menace, que vous soyez ou non la cible, tout en favorisant la sécurité personnelle et l'empathie vis-à-vis des autres.**
- ◆ **En prenant la parole et en encourageant les autres à faire de même. Exprimez vos idées ! Donnez votre avis ! Posez des questions et écoutez ouvertement les idées des autres.**

i | Pour en savoir plus, consultez nos [Règles en matière de harcèlement sur le lieu de travail.](#)



Si vous constatez ou suspectez un harcèlement, contactez dès que possible un superviseur, les ressources humaines, un responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer) ou la ligne d'assistance Otis.

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Un grand rayonnement implique de grandes responsabilités. Otis est présent dans la quasi-totalité des pays et des territoires du monde. Nous prenons donc au sérieux notre devoir envers la planète, en nous fixant des objectifs ambitieux en matière de développement durable et de conservation.

Vous aussi, vous avez un rôle à jouer. Nous pouvons tous être des catalyseurs de changements positifs pour l'environnement :

- ◆ **Recherche permanente de solutions pour économiser l'énergie, l'eau et les matériaux.**
- ◆ **Travail à la conception et à la fabrication de produits qui respectent et dépassent les normes et les objectifs en matière d'environnement et de durabilité.**
- ◆ **Création d'escaliers mécaniques, d'ascenseurs et de systèmes économes en énergie sans compromis sur la sécurité et la qualité.**
- ◆ **Limitation de polluants aux niveaux les plus bas possibles dans toutes les opérations.**
- ◆ **Attentes vis-à-vis des fournisseurs qu'ils aient recours à des pratiques durables.**
- ◆ **Tenue à jour des permis, des déclarations d'incidents et de la gestion des déchets.**

i Pour toute préoccupation relative à un problème environnemental, contactez un superviseur, un professionnel de la santé et de la sécurité environnementale (EH&S), un responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer) ou la ligne d'assistance Otis.

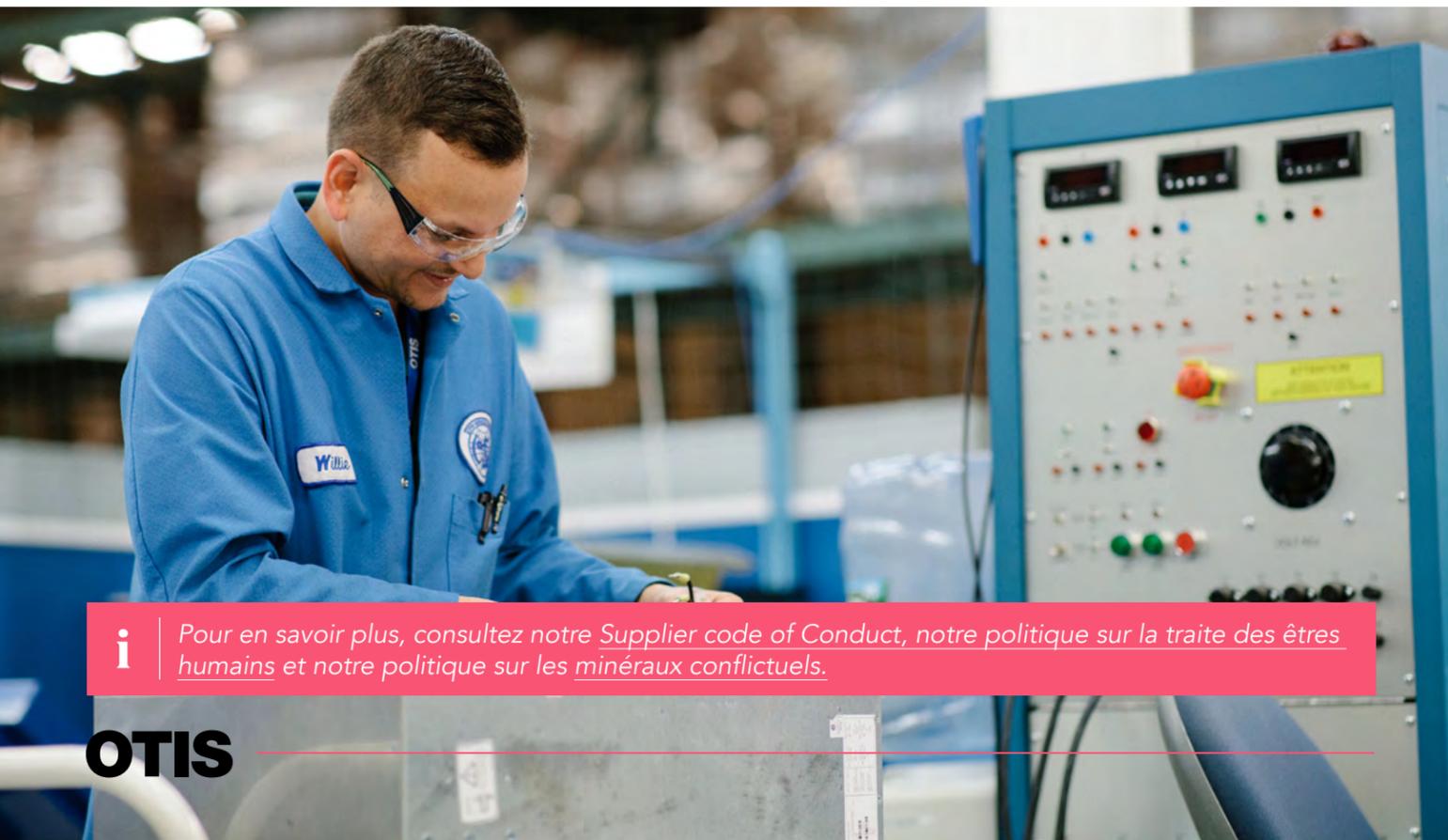
PROTÉGER LES DROITS DE L'HOMME

Créer un monde où les personnes peuvent se connecter et s'épanouir commence par les droits de l'homme fondamentaux et la qualité de vie des personnes dans le monde entier.

Faisant de la sécurité, de l'éthique et de la qualité ses priorités, Otis respecte et protège les droits de l'homme partout où elle mène ses activités :

- ◆ **Garantir des conditions de travail sécurisées et saines pour nos employés et nos partenaires commerciaux.**
- ◆ **Ne jamais recourir au travail forcé ou au travail des enfants.**
- ◆ **Ne travailler qu'avec des fournisseurs qui partagent nos mêmes critères de qualité et d'éthique.**

Lorsque la responsabilité citoyenne fait appel à nous, nous y répondons et nous nous engageons avec d'autres à promouvoir de meilleures conditions de travail pour tous.



i Pour en savoir plus, consultez notre [Supplier code of Conduct](#), notre [politique sur la traite des êtres humains](#) et notre [politique sur les minéraux conflictuels](#).

CONTRIBUER AUX COMMUNAUTÉS

De nos câbles d'ascenseur à nos actions bénévoles, tout ce que nous entreprenons chez Otis contribue à améliorer la vie moderne. C'est une vision que nous adoptons également dans nos communautés, en tirant notre force et notre inspiration des lieux où nous travaillons et nous vivons : lorsque nos communautés sont plus fortes, nous sommes tous plus forts.

À cette fin, nous soutenons *sans réserve* la participation à des activités caritatives dynamiques et à des efforts d'amélioration sociale. Soyez actifs dans vos communautés et apportez votre soutien en célébrant les rôles de vos collègues comme bénévoles, mentors et donateurs, et impliquez-vous vous-même en vous engageant dans des causes qui ont fait l'objet de recherches.

Mais n'oubliez pas de décliner toute offre en échange de contributions caritatives (comme vous le découvrirez dans les prochaines sections).



Q : Je compte faire du bénévolat lors d'une collecte de fonds caritative ce week-end. Puis-je me présenter comme un employé d'Otis, car je sais que l'entreprise soutient depuis longtemps cette association caritative ?

R : Allez-y et soyez fier de l'engagement d'Otis envers cette organisation. Mais discutez-en à l'avance avec votre superviseur pour savoir si Otis souhaite également la présence d'un représentant officiel à l'événement.

i Pour en savoir plus, consultez nos [Règles relatives aux contributions caritatives et philanthropiques](#).

Clients, fournisseurs et marché

DES ACTIVITÉS COMMERCIALES À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

Nous transportons des passagers, des clients et des partenaires aux quatre coins du monde. Nous devons donc avoir connaissance et nous conformer à toutes les règles pertinentes qui guident le commerce mondial.

Cela implique de se conformer strictement non seulement aux règles de conformité du commerce international (ITC) – comme les lois sur l'importation et l'exportation, les sanctions internationales, les embargos et les boycotts – mais aussi aux règles qui permettent de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La meilleure (et la seule) façon de transporter des marchandises rapidement et en toute sécurité dans le monde entier (et d'être payé convenablement) est de suivre les réglementations. Ne pas le faire risquerait de nous coûter nos licences de travail, notre réputation ainsi que de lourdes amendes. **C'est pourquoi nous appliquons les mesures suivantes :**

- ◆ **Vérifier d'abord si le commerce entre les pays est restreint ou soumis à des contrôles, des boycotts ou des embargos.**
- ◆ **Surveiller de près notre technologie physique et numérique pour éviter tout accès, transfert ou diffusion non autorisé (en d'autres termes, ne jamais la laisser finir entre de mauvaises mains).**
- ◆ **Vérifier que toutes les autorisations gouvernementales ont été dûment traitées.**
- ◆ **Contrôler les transactions et les parties pour détecter l'utilisateur final, l'utilisation finale et les sanctions éventuelles.**
- ◆ **Classer tous les biens exportés et importés et les estimer correctement.**
- ◆ **Ne faire des affaires qu'avec des clients légitimes et de bonne réputation, et prendre des mesures raisonnables pour prévenir et détecter les paiements suspects.**

Dans le doute, il suffit de penser à la manière dont nous faisons des affaires en général : la manière éthique (la qualité et la sécurité au juste prix) ou pas d'affaires du tout.



Pour en savoir plus, consultez nos procédures [ITC](#).

UNE CONCURRENCE INTENSE MAIS LOYALE

Lorsque nous gagnons, nous gagnons à la loyale. Rappelez-vous que tout ce que nous entreprenons et ce que nous réalisons repose sur cet esprit d'intégrité. Nous nous efforçons de nous améliorer en permanence, pour nos clients et pour nous-mêmes.

Mais offrir qualité et sécurité au juste prix n'est pas toujours aussi facile à réaliser qu'il n'y paraît : la veille concurrentielle doit provenir de sources publiques et d'une réflexion intelligente.

Une concurrence intense mais loyale, qu'est-ce que ça veut dire ?

- ◆ **Traiter équitablement chaque client, fournisseur, concurrent et collègue de travail, au quotidien.**
- ◆ **Rechercher des avantages concurrentiels par la résolution innovante de problèmes, jamais par des accords avec des concurrents sur les prix, les ristournes, les conditions de vente, les offres ou des phrases similaires à « Je ne vendrai pas à votre client ou à votre région si vous ne vendez pas au mien ».**
- ◆ **Rester vigilant en présence de concurrents, notamment dans les associations professionnelles et les groupes de travail (toujours se renseigner auprès des services juridiques avant d'y assister également), et éviter de faire des commentaires inexacts ou désobligeants sur les concurrents.**
- ◆ **Ne jamais tirer profit de quiconque par la manipulation ou l'abus d'informations confidentielles ou protégées.**

Agir autrement pourrait être contraire aux lois qui protègent la concurrence libre et loyale (également connues sous le nom de règles antitrust ou de concurrence).

i Pour en savoir plus, consultez nos [Règles en matière de conformité aux lois antitrust](#). Si vous soupçonnez une irrégularité, écarter-vous de la situation et contactez immédiatement vos collègues du service juridique.



Q : Avant de rejoindre Otis, je travaillais pour un concurrent. Récemment, j'ai revu un ancien collègue, et nous sommes toujours amis. Il prépare une offre pour un nouveau projet d'infrastructure et a demandé si Otis avait l'intention de faire une offre. J'ai dit à mon

ami que je ne pouvais pas en parler. Était-ce la bonne réaction ?

R : Absolument. Aucune discussion sur les offres ne doit avoir lieu avec les concurrents – même si vous êtes amis. Vous devez immédiatement signaler cette conversation à votre département juridique.

CORRUPTION ET SÉLECTION JUDICIEUSE DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Peu importe leur nature, leur taille ou leur influence, vous ne devez jamais être incité par des partenaires, **des entreprises ou toute autre personne payer des pots-de-vin ou à vous livrer à des actes de corruption.**

Que se passe-t-il si un client propose de conclure une affaire, mais s'attend à obtenir quelque chose de personnel en retour ? Que faire si un représentant du gouvernement promet de s'occuper rapidement d'un problème, mais attend une faveur en retour ?

Donner et/ou accepter des pots-de-vin est non seulement contraire à l'éthique et illégal, mais peut également aboutir au contournement des exigences de sécurité ou de qualité (en compromettant nos trois Absolus en même temps).

Nous vous rappelons que vous ne serez *jamais* inquiet(e) pour avoir défendu nos Absolus, même si vous perdez le contrat. En effet, en luttant contre la corruption, vous protégez non seulement Otis et vous-même, mais vous favorisez également l'ouverture du marché et réduisez l'influence destructrice de la corruption à tout en démontrant votre honorabilité et votre transparence.

Certains éléments sont à garder à l'esprit lorsque vous travaillez avec des tiers :

- ◆ **N'influencez jamais indûment la décision d'un client ou de quelqu'un d'autre en lui offrant quelque chose de valeur – soyez fier de remporter un contrat grâce à votre seul mérite.**
- ◆ **Veillez à ce que les cadeaux d'affaires et les divertissements soient modestes, occasionnels et conformes aux pratiques commerciales habituelles (et obtenez une autorisation préalable avant d'offrir ou de recevoir des cadeaux de quelque nature que ce soit, le cas échéant).**
- ◆ **Conservez des dossiers précis et complets, et formalisez les relations d'affaires par écrit.**
- ◆ **Ne travaillez qu'avec des partenaires aux pratiques similaires qui partagent notre engagement envers nos Absolus. Vérifiez-le à l'avance.**
- ◆ **Respectez toutes les lois, les règles et les réglementations applicables.**
- ◆ **Signalez rapidement tout soupçon de pots-de-vin ou d'autres formes de corruption.**



...vous ne serez jamais inquiet(e) pour avoir défendu nos Absolus, même si vous perdez le contrat.



Si vous suspectez un problème, contactez l'équipe juridique, votre responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer) ou appelez la ligne d'assistance Otis.



Pour en savoir plus, consultez nos Règles en matière de lutte contre la corruption (cadeaux, parrainage de voyages de tiers, dons, intermédiaires), notre Code de conduite du fournisseur et nos Règles en matière de conflits d'intérêts.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nous avons tous une vie personnelle et une vie professionnelle. C'est la vie. Mais il arrive qu'elles se croisent durant votre travail chez Otis. Pensez à vos activités en dehors du travail, à vos relations au travail et à vos intérêts financiers personnels chez des fournisseurs ou des clients d'Otis : ces éléments peuvent créer des conflits d'intérêts.

Vos vies peuvent se croiser de bien des façons (de l'utilisation abusive de la propriété de l'entreprise à la concurrence avec l'entreprise). Il faut donc y réfléchir sérieusement. Comment savoir si vous vous dirigez vers un conflit d'intérêts ?

Pouvez-vous (ou un de vos proches) bénéficier de ce que vous avez accepté de faire, de dire ou de fournir chez Otis ?

Cela pourrait-il vous conduire à agir, maintenant ou plus tard, contre les meilleurs intérêts d'Otis ?

Si vous répondez « oui » au moindre des éléments ci-dessus, cela peut indiquer un conflit d'intérêts entre votre vie personnelle et votre vie professionnelle. Même les conflits *apparents* peuvent être un problème, car ils peuvent amener les autres à penser que nous agissons de manière inappropriée ou que nos intérêts personnels sont en conflit avec notre engagement en matière de sécurité, d'éthique et de qualité.

Les conflits d'intérêts doivent toujours être traités rapidement et de manière appropriée afin d'éviter toute perception de partialité ou de comportement contraire à l'éthique. C'est pourquoi il est important de s'exprimer à l'avance, dès que vous voyez des conflits potentiels se profiler à l'horizon. C'est seulement à ce moment-là que nous pourrions prendre les mesures nécessaires pour résoudre la situation.

Restez attentif aux éventuels conflits d'intérêts en suivant les conseils suivants :

- ◆ **Faites preuve d'honnêteté et de loyauté en ne recherchant pas et en n'utilisant pas à des fins personnelles les opportunités, les ressources, les biens ou les informations qui appartiennent à l'entreprise.**
- ◆ **Restez vigilant lorsque des relations personnelles et financières de votre part (ou de vos proches) peuvent influencer votre travail.**
- ◆ **Faites preuve de transparence et reconnaissez que vos intentions peuvent être influencées par des raisons personnelles plutôt que par l'intérêt d'Otis.**
- ◆ **Veillez à ce que vos obligations personnelles n'affectent pas vos devoirs professionnels.**
- ◆ **Ne perdez pas de vue les conflits et vos priorités lorsque des personnes de votre vie personnelle sont liées à votre vie professionnelle.**
- ◆ **Exprimez-vous le plus rapidement possible, même en cas de doute, afin que nous puissions vous aider à résoudre rapidement la situation.**



Q: Ma sœur possède une grande entreprise générale de construction. Un contrat avec Otis changerait vraiment beaucoup de choses pour son entreprise. Ai-je le droit de la recommander ?

R : Excellente question ! C'est toujours mieux de demander. Nous cherchons toujours les meilleurs partenaires pour Otis, et cela pourrait bien être la société de votre sœur. Pour vous assurer que toutes vos décisions d'affaires sont conformes à l'éthique, parlez-en à votre responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer) – il vous guidera rapidement dans le processus.

i Tout conflit réel ou potentiel doit être signalé à votre responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer) dès que possible. Nos règles en matière de conflits d'intérêts approfondissent cette question.

NAVIGUER DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ET L'ACTIVITÉ POLITIQUE

En notre qualité d'entreprise, nous travaillons parfois en étroite collaboration avec les gouvernements ou les autorités de contrôle et de régulation.

Otis pourrait avoir des intérêts dans les décisions politiques ou réglementaires, et lorsque c'est le cas, nous nous efforçons de défendre les intérêts de notre entreprise ou de notre industrie. Mais chaque fois que nous participons à ces processus, nous le faisons de manière responsable et légale.

Nous encourageons et nous soutenons également votre engagement civique, si vous :

- ◆ **faites en sorte que vos actions soient légales et irréprochables – et exprimez clairement vos opinions personnelles distinctement de celles de l'entreprise.**
- ◆ **informez votre responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer) si vous vous présentez à un poste politique.**
- ◆ **ne versez aucune contribution politique au nom d'Otis et n'utilisez pas les fonds de la société.**
- ◆ **restez au fait des réglementations en matière de lobbying, de divulgation publique et d'obligations de déclaration.**



Pour en savoir plus, consultez nos Règles relatives aux relations avec le gouvernement et en matière de lobbying.



Biens, propriété et réputation

**PROTÉGER
ET RESPECTER
LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE
(PI) ET LES AUTRES
RESSOURCES DE
L'ENTREPRISE**

Après plus de 165 ans d'innovation et de travail acharné, nous avons constitué un portefeuille de propriété industrielle et intellectuelle considérable : des ressources et des documents protégés par le droit d'auteur aux brevets, logiciels, savoir-faire et secrets commerciaux.

C'est pourquoi nous devrions tous être guidés par le même principe : n'utiliser nos ressources qu'à des fins commerciales légitimes. En d'autres termes, nous devons protéger les ressources d'Otis et veiller à leur utilisation rationnelle. Il est crucial de protéger ces ressources de la manière suivante :

- ◆ **Être constamment à l'affût de tout gaspillage, négligence et vol, et signaler toute utilisation abusive ou risque soupçonné impliquant des biens d'Otis.**
- ◆ **Assurer la sécurité de la propriété intellectuelle (PI) d'Otis et d'autres informations propriétaires.**
- ◆ **Nous indiquer si vous avez inventé quelque chose (félicitations, d'ailleurs !) pour que nous puissions entamer la procédure de dépôt de brevet.**
- ◆ **Divulguer des informations confidentielles – même à des collègues – *uniquement* s'ils ont besoin de les connaître, et à des tiers uniquement si nous protégeons ces informations au moyen d'un contrat en bonne et due forme.**
- ◆ **Comprendre les exigences contractuelles ou réglementaires afin que les tiers recevant nos informations confidentielles s'engagent à les protéger.**
- ◆ **Définir les droits de propriété intellectuelle et de licence sur support papier et par un enregistrement – avant de collaborer avec des tiers.**

Et tout comme Otis se soucie de ses propres biens et ressources (intellectuels ou non), nous respectons les droits légitimes de propriété intellectuelle des autres en :

- ◆ **Ne sollicitant, acceptant ou n'utilisant pas les ressources ou la propriété intellectuelle d'autrui sans autorisation légale.**
- ◆ **Utilisant le travail d'autrui seulement sous licence.**
- ◆ **Vérifiant attentivement que nous avons payé les personnes qui doivent l'être.**
- ◆ **Signalant les produits contrefaits et autres violations de propriété intellectuelle dès que possible.**



Pour en savoir plus, consultez notre [Proprietary Information Protection Policy](#) et notre [Software License Policy](#).

LE DÉLIT D'INITIÉ ET COMMENT L'ÉVITER

Être une société indépendante cotée en bourse est un honneur pour nous. Mais cet honneur implique de grandes responsabilités. Dans le cadre de votre travail chez Otis, vous pourriez avoir accès à des informations qui ne sont pas connues en dehors de l'entreprise mais qui, si elles étaient connues, pourraient influencer le marché boursier.

Le négoce d'actions sur la base d'informations privilégiées aussi importantes est non seulement malhonnête, mais aussi illégal. Pour éviter de vous retrouver confronté aux dangers des transactions douteuses, assurez-vous de vous conformer aux consignes suivantes :

- ◆ **Ne négociez jamais d'actions lorsque vous disposez d'informations privilégiées importantes.**
- ◆ **Maintenez la confidentialité des informations, et ne transmettez jamais des informations internes à Otis à d'autres personnes (pas même à vos amis et à votre famille) qui pourraient les utiliser pour dynamiser leur portefeuille financier. Cette pratique est non seulement malhonnête, mais c'est aussi un crime.**
- ◆ **Une fois que les informations « privilégiées », comme les bénéfices attendus, les nouveaux produits ou les développements, ont été rendues publiques, attendez au moins deux jours de bourse avant de négocier des actions.**
- ◆ **En cas de doute, demandez toujours un conseil juridique. Les sanctions peuvent être sévères, notamment des amendes et même des peines de prison.**

TENIR DES REGISTRES EXACTS

Qu'il s'agisse d'un rapport annuel, d'un bon de commande, d'une feuille de présence, d'un rapport de dépenses ou de sécurité, vous remarquerez que toutes nos décisions commerciales reposent sur des habitudes de tenue de documents de qualité. Les actionnaires s'appuient également sur des registres précis et transparents pour guider leurs investissements.

Des livres et des registres exhaustifs et précis sont une composante essentielle d'une entreprise honnête et éthique. Ils rendent notre entreprise plus efficace et plus productive. Ils nous protègent également contre les sanctions et les atteintes à notre réputation.

Pour éviter tout délit d'initié, appliquez les règles suivantes :

- ◆ **Enregistrez les transactions et les événements avec précision et dans les délais requis.**
- ◆ **Alignez les propositions budgétaires et les évaluations économiques de manière claire et équitable.**
- ◆ **Ne vous livrez jamais à une comptabilité inexacte, trompeuse ou secrète.**
- ◆ **Protégez les informations non publiques et personnelles dont vous disposez.**
- ◆ **Informez les clients des erreurs et appliquez rapidement les avoirs et les remboursements.**
- ◆ **Conservez et détruisez les dossiers correctement, et gardez tous les dossiers juridiques en lieu sûr.**

Vous soupçonnez une tentative de falsification de documents ? Signalez-le immédiatement à un superviseur, au responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer), au département juridique ou à la ligne d'assistance Otis.

i Pour en savoir plus, consultez notre politique en matière de [transactions sur titres](#).

i Pour en savoir plus, consultez notre [manuel financier](#) ainsi que nos [règles en matière de conservation des documents](#).

COLLECTER ET CONSERVER LES INFORMATIONS PERSONNELLES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Notre métier étant de mettre les gens en relation, nous nous connaissons bien et partageons souvent des informations et des documents : coordonnées, photos, données de votre dossier RH, droits d'accès aux bâtiments, entre autres choses.

Mais partout dans le monde, on observe un nombre croissant de restrictions quant aux types d'informations que vous êtes légalement autorisé à partager (et à recueillir) sur les autres. Les informations personnelles, qu'elles vous concernent ou qu'elles concernent un client, un fournisseur, un autre employé ou toute autre personne, même les passagers, sont confidentielles.

Vous savez ce qui est également confidentiel ? Tout renseignement non public qui, s'il est divulgué, pourrait présenter un intérêt pour les concurrents ou être préjudiciable à Otis ou à ses clients.

C'est pourquoi nous protégeons la confidentialité de chacun, tout comme nous protégeons la nôtre, en :

- ◆ **ne recueillant, utilisant et conservant des données à caractère personnel que lorsque cela est nécessaire et légalement autorisé.**
- ◆ **assurant la sécurité des informations personnelles et en respectant scrupuleusement nos procédures de protection des données.**
- ◆ **ne partageant jamais les données personnelles d'autrui, à l'intérieur ou à l'extérieur d'Otis, sans l'autorisation et l'habilitation appropriées.**
- ◆ **signalant rapidement les lacunes en matière de sécurité des données et les violations de données.**

Si vous suspectez une activité inhabituelle concernant les données ou quelque chose qui pourrait mettre en danger nos procédures de sécurité des données, contactez votre responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer) ou le responsable de la protection des données d'Otis, vos collègues du service juridique, la ligne d'assistance Otis ou otis@privacy.com.

i Vous avez besoin de procédures plus détaillées ? Consultez nos [règles en matière d'informations personnelles](#) et notre [avis relatif au respect de la vie privée des employés](#).



Q : Mon superviseur m'a demandé de travailler avec un prestataire de services pour créer un annuaire d'équipe répertoriant les employés de mon projet avec le nom de chaque employé, son numéro de téléphone au travail, son adresse électronique, son numéro de téléphone à domicile et sa photo afin de faciliter la communication, le travail d'équipe et le partage des coordonnées en cas

de crise. Dois-je créer et fournir cette liste au prestataire de services ?

R : Pas avant d'avoir complété l'évaluation Otis de l'impact sur la vie privée. Toutes les informations demandées sont personnelles, ce qui signifie que vous devez suivre la politique de travail standard d'Otis pour confirmer que leur collecte et leur partage sont appropriés.

LES RÉSEAUX SOCIAUX : OPPORTUNITÉS ET DANGERS

Les réseaux sociaux constituent un excellent moyen de communiquer avec ceux pour qui et avec qui nous travaillons, qu'il s'agisse de partager des informations, des points de vue ou simplement des idées intéressantes.

Mais comme vous le savez, les informations se répandent rapidement et de manière imprévisible en ligne et sur les réseaux sociaux. Soyez donc prudent, responsable et attentif à chaque fois que vous diffusez une publication.

En cette nouvelle ère de communication numérique ultra-rapide, chaque voix d'Otis est guidée par les principes suivants :

- ◆ **Être ouvert et honnête sur notre appartenance à Otis lorsque nous exprimons des opinions. (Réfléchissez : est-ce sensible, non public ou confidentiel ?) (Est-ce votre opinion ou celle d'Otis ?).**
- ◆ **Tenir compte de ce que vous partagez et de la façon dont cela pourrait être perçu. (Internet est-il vraiment le meilleur endroit pour ce type de publication ?)**
- ◆ **S'en remettre à ceux qui sont spécifiquement autorisés à parler au nom d'Otis.**
- ◆ **Faire preuve de discernement en s'abstenant de faire des remarques désobligeantes ou offensantes.**
- ◆ **Toujours afficher nos Absolus lorsque vous utilisez les réseaux sociaux.**

i Pour en savoir plus, consultez nos [règles en matière d'utilisation des réseaux sociaux](#).



Q : Nous venons de publier une vidéo sympathique expliquant une innovation dans la technologie des ascenseurs connectés. Puis-je tweeter un lien vers la vidéo, ou dois-je simplement confier cette tâche à notre équipe chargée des réseaux sociaux ?

R : Tant que vous êtes certain que la vidéo a été officiellement autorisée à être diffusée au public, vous pouvez également tweeter à ce sujet (et sur le fait d'être un employé d'Otis). Nous vous encourageons fortement à partager avec votre réseau social les contenus intéressants, une fois qu'ils ont été approuvés par l'entreprise.

Vos ressources

Utiliserez-vous un ascenseur ou un escalier mécanique défectueux ?

Bien sûr que non. C'est pourquoi notre passion pour la sécurité, l'éthique et la qualité est plus qu'un idéal ; c'est une feuille de route pour réussir dans tous les domaines de notre activité.

Devenir l'une des entreprises les plus respectées et les plus performantes au monde signifie fournir chaque jour, sur tous les marchés, des technologies et des services sûrs, sans défaut et dans les délais impartis. Nous nous engageons à assurer la sécurité de tous nos employés et professionnels sur le terrain, chaque jour. Et nous le faisons toujours de la meilleure façon : la façon éthique, la façon Otis.

INFORMATION ET SOUTIEN

Nous mettons à votre disposition un grand nombre de ressources utiles, et nous vous encourageons à toujours rester en contact et à demander des conseils sur les problèmes ou les questions que vous pourriez vous poser.

« Pour faire simple : si vous voyez quelque chose, signalez-le. Vous ne serez jamais inquieté pour avoir dit : « il y a un problème ».

Si vous avez des raisons de croire que quelque chose ne va pas, ou que les Absolus Otis ne sont pas respectés, ou même si vous avez simplement besoin de précisions sur les Absolus, dites-le. C'est ce que vous devriez faire ; le fait de vous manifester en toute sincérité protège nos Absolus, mais vous protège aussi. Nous ne tolérons pas de représailles pour ceux qui se manifestent, car le fait de s'exprimer est sain pour nos affaires. Encore une fois, c'est tout simplement ce que nous sommes.

Il existe de nombreuses façons de communiquer et de trouver de l'aide, que ce soit par téléphone ou par courriel. Utilisez celui qui est le plus confortable pour vous.

Dans votre société : Parlez à un supérieur hiérarchique de tout niveau, au service des ressources humaines ou au département juridique ou à un responsable Éthique et Conformité (ECO, Ethics and Compliance Officer).

Anonyme : si vous préférez ne pas révéler votre nom et parler de manière anonyme, c'est tout à fait normal. Et vous pouvez même le faire dans votre propre langue et à tout moment (disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).

- ◆ Un appel à la ligne **d'assistance d'Otis**
- ◆ Un formulaire en ligne sur le **site d'assistance d'Otis**
- ◆ Adresser une lettre à **Global Ethics & Compliance** auprès du siège mondial.

i Vous voulez en savoir plus ?
Consultez le site www.otis.com/reportingchannels

Otis est le leader mondial de la fabrication et de l'entretien d'ascenseurs, d'escaliers mécaniques et de trottoirs roulants.

Fondée il y a plus de 165 ans par l'inventeur de l'ascenseur de sécurité, Otis propose des produits et des services par l'intermédiaire de ses sociétés dans plus de 200 pays et territoires, et entretient environ 2 millions d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques dans le monde. Chaque jour, Otis déplace plus de 2 milliards de personnes à travers les paysages urbains du monde entier.

Pour en savoir plus, visitez www.otis.com ou suivez Otis sur LinkedIn, YouTube et @OtisElevatorCo sur Twitter, Facebook et Instagram.

La dérogation à tout ou partie de ce document ou à d'autres politiques émises pour sa mise en œuvre ne sera accordée que dans des circonstances exceptionnelles et uniquement après approbation du vice-président Global Ethics & Compliance. Toute dérogation pour les directeurs et les cadres dirigeants doit être approuvée à la fois par le vice-président Global Ethics & Compliance et par le conseil d'administration ou un comité du conseil, et sera rapidement divulguée lorsque la loi, la réglementation ou la politique d'Otis l'exigera.

OTIS MONDE
1 CARRIER PLACE
FARMINGTON CT 06032
ÉTATS-UNIS

OTIS.COM

OTIS